



SERVICE DE RÉCUPÉRATION DE TVA

SERVICE DE RÉCUPÉRATION DE TVA COMME LEVIER DE CROISSANCE

QUOI ?

Service de récupération
de TVA en partenariat
avec CCI France
International



QUI ?

► Les cibles :

Sociétés, organisations
étrangères ou chambres
(learning expedition, forum,
séminaire...) hors UE ayant
réalisées des dépenses en France

► Les frais concernés :

Frais de salons, restaurants,
gazole, interprètes, location de
salles, prestations immatérielles...

COMMENT ?

► **1 agent CCIFC**
(Communication, SAE et DRMP)
+ **1 agent CCI France**
International (Valerie Chantrelle)

► Mise en place du **partenariat**
entre CCIFC et CCI France
International

— CONCEPTION DU DOSSIER

DOCUMENTS NÉCESSAIRES

► **Les factures présentant une TVA française récupérable** (location de stand, mobilier, fleurs, publicité, hôtesse, téléphone, électricité, restauration, toutes prestations de service...)

► **Le mandat** (à remplir et signer par la société)

► **Une attestation originale d'enregistrement de la société en tant qu'entrepreneur** (hors UE)

► **30 juin qui suit la date d'émission de la facture** : L'administration française doit être en possession du dossier complet.

► **1er juin de l'année N+1** : Date limite d'envoi des dossiers auprès de CCI France International.

Aucun délai supplémentaire n'est accordé par l'administration fiscale.

— OUVERTURE SUR L'EUROPE

TVA récupérable aussi en Allemagne et en Espagne, profitez du même service en contactant nos Chambres locales !

**Sous réserve de conventions fiscales avec les pays concernés.*

Denis NEUMAYER

Directeur du centre d'affaires
d.neumayer@e-netmail.com



Susana MONTOYA

Directrice du conseil fiscal
smontoya@lachambre.e



VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?
CONTACTEZ-NOUS !



Amandine Baudelot

Chargée de Communication

abaudelot@ccifcmntl.ca

+1 (514) 281 3202



CCI FRANÇAISE AU CANADA

1455, rue Drummond, bureau 2B
Montréal (Québec), H3G 1W3
Canada
+1 514 281-3200

 ccifcmntl.ca